

Avis de constitution

SOCIETE « BARRY ET FRERES COMMUNICATION-VOYAGE »

Siège ABIDJAN-ADJAME 220 LOGEMENT, non loin de  
la MOSQUEE de 220 LOGEMENT LOT 1828, ILOT 163., Lot  
1828, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARRY ET FRERES  
COMMUNICATION-VOYAGE »

Objet : - Transfert d'argent électronique (orange money, moov money, mtn money, western union, ria, MoneyGram);

- Agence de voyage et billetterie;
- Échange ;
- Prestation de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ADJAME 220 LOGEMENT, non loin de la MOSQUEE de 220 LOGEMENT LOT 1828, ILOT 163., Lot 1828, Ilot 163

Dirigeant(s) M BARRY OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03666 du 22/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22443/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

